AMICALE DU NID

Paris, le 6 février 2015

Où en est la loi de renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel ?

Le procès « Carlton » de Lille en ce mois de février 2015 rappelle, s'il en était besoin, quelle violence et quel déni d'égalité entre les femmes et les hommes est la prostitution, un viol tarifé.

Le débat ouvert depuis quelques années sur le fonctionnement et la nature du système prostitutionnel est ainsi illustré par des pratiques d'un milieu composé d'hommes qui ont souvent pour fonction dans notre société, la protection, la justice, la sécurité, l'action politique etc.

Pendant que la prostitution augmente partout, sous toutes ses formes, et touche de plus en plus de jeunes et de femmes fragilisées par la précarité et les migrations, une proposition de loi, votée en première lecture à l'Assemblée Nationale en décembre 2013, attend depuis 14 mois son examen au Sénat. Cette loi est faite pour refonder la politique de lutte contre la prostitution datant de 1960 et l'abolitionnisme français. Elle renforce les moyens de la lutte contre le proxénétisme et interdit l'acte d'achat sexuel, elle augmente les moyens de prévention et d'aide aux victimes de la prostitution. Cette proposition de loi attend toujours aux portes du Sénat après son étude par une commission ad hoc qui préconise la suppression de la pénalisation de l'achat d'acte sexuel.

Le procès lillois peut éclairer les motivations des sénateurs et le peu d'énergie mise à la défense de cette loi par l'ensemble du personnel politique à l'exception de celles et ceux qui l'ont écrite et soutenue.

L'enterrement redouté de ce projet de loi n'agite que peu les media, les partenaires sociaux, les associations spécialisées dans l'exclusion. Ceci parce que si la prostitution est de plus en plus visible, la question sociale qu'est la prostitution, elle, est rendue invisible par essentiellement trois facteurs :

1. La représentation de la pulsion sexuelle masculine comme irrépressible, ce qui autorise les hommes à toutes les violences et à chosifier l'autre en achetant l'usage de corps pour leur jouissance, ce qui justifie d'assigner à un groupe stigmatisé, celui des prostitué-es, la fonction de réceptacle du trop plein masculin, ce qui transforme les hommes en êtres sans cerveau, les déshumanise mais légitime la violence et la domination qu'ils exercent en imposant par l'argent des actes sexuels, souvent très violents et non désirés par la personne prostituée.

2. L'argent gagné dans la prostitution : en ces temps de crise, d'aggravation de la précarité et de l'exclusion, quelque part on se dit, même les acteurs sociaux les mieux intentionnés, que finalement la prostitution permet de payer son loyer, de manger, d'assurer sa vie matérielle, ce qui n'est pas si mal. Ainsi on peut mieux s'occuper de ceux qui n'ont aucun autre « recours ». « Vous avez deux ou trois enfants à charge, le père est parti, ne paie pas sa pension, vous n'avez pas d'emploi… mais prostituez-vous donc, vous gagnerez de l'argent »…dans ce raisonnement produit par une grande ignorance de ce qu'est la prostitution, il n'y aurait donc pas urgence de porter secours aux victimes. La prostitution n'est pas forcément vue comme un travail comme un autre mais comme une débrouille tolérable.

Siège Social : 21, rue du Château d'Eau - 75010 Paris - 01 44 52 56 40 - Fax : 01 42 03 55 39 - contact@adn-asso.org - www.amicaledunid.org
Association loi 1901 - Déclaration (préfecture de la Seine) : 19/08/46 - J.O du 21/09/46

Non, ce n'est pas tolérable, parce que la prostitution est une violence qui détruit et qui est contraire à l'insertion sociale, elle désaffilie et précarise, elle est une atteinte profonde à la dignité et devrait mobiliser toutes celles et tous ceux qui lutte contre l'exclusion.

L'argent gagné est d'abord celui gagné par les proxénètes et les trafiquants, le lobbying de leur côté est puissant, on s'en doute.

3. Le troisième facteur est la présence de personnes migrantes de plus en plus nombreuses dans la prostitution. La traite des êtres humains augmente partout dans le monde et l'existence d'une demande de clients-prostitueurs crée et soutient les trafics de personnes assujetties qui viennent de pays pauvres et/ou dans des situations de guerre et de violence insupportables. Mais ce n'est pas l'asservissement dans la prostitution que l'on voit, c'est le trop d'étrangers qu'il faut réguler. Ainsi la France n'est pas particulièrement bien notée dans les instances européennes pour sa politique de lutte contre la traite et sa protection des victimes. Là encore, certain-es peuvent penser qu'après tout ces personnes étrangères, ces mineurs étrangers isolés, trouvent de quoi vivre par la prostitution et que cela réduit leur émargement au budget social. La question de la prostitution et de la demande des clients est recouverte pas la question de l'entrée des étrangers en France et de leur droit à y rester alors qu'il faudrait se poser la question non seulement des inégalités mondiales et de leurs causes mais aussi celle de l'existence d'une demande pour des corps à la merci des appétits « pulsionnels » masculins.

Malgré ces représentations et les pratiques d'une minorité d'hommes, la société commence à s'éveiller à ce qu'est la prostitution, archaïsme, violences, marchandisation d'êtres humains, asservissement, misogynie. La loi, si elle est votée, sera plus efficace parce que comprise par un grand nombre.

Loin d'être une question de comportements individuels, la prostitution est une question sociale de la dimension de l'esclavage. On ne peut qu'attendre de ce gouvernement un engagement ferme et de l'action pour abolir la prostitution.

Geneviève Duché
Présidente de l'Amicale du Nid[1]

[1] L'Amicale du Nid, 8 établissements, 200 salarié-es, accueille et accompagne 5000 personnes prostitué-es par an et organise des actions de formation sur le système prostitutionnel et de prévention.